



VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Un partenariat Commune et sociétés de remontées mécaniques à l'avantage des amateurs de ski de Val-de-Ruz



Dès cet hiver et pour une durée d'essai de deux ans, tous les habitants de la Commune pourront acquérir à prix préférentiel un forfait de saison de ski valable indifféremment sur les domaines skiables des Bugnenets-Savagnières et du Crêt-du-Puy. Cette formule d'abonnement, nouvelle et attractive, est le fruit d'un partenariat entre la Commune, S.A. Téléski Le Pâquier-Crêt-du-Puy et Bugnenets-Savagnières SA. L'économie réalisée sera de plus de 60% par rapport à l'achat des abonnements de saison des deux domaines skiables.

S'intégrant parfaitement dans la ligne politique et le plan de législation du Conseil communal, cette collaboration devrait s'avérer positive aussi bien pour la population que pour les prestataires de service. Que cela soit en termes de promotion régionale et touristique, de loisirs et de sports, d'offres pour la jeunesse ou encore d'emplois, ce projet est une concrétisation de plusieurs objectifs que s'est fixés l'Exécutif d'ici à 2016.

Le Conseil communal se réjouit de la mise en œuvre de cette prestation et espère qu'au travers des cinq différents réseaux «habiter», «vivre», «entreprendre», «découvrir» et «paysage, agriculture et nature» qui commencent à travailler, d'autres projets innovants puissent se concrétiser prochainement.

Anne-Christine Pellissier, conseillère communale

Actualités

Assermentation des cantonniers

Le 30 juin 2014 s'est déroulée l'assermentation des 20 cantonniers en matière de gestion des déchets.

Cette cérémonie est avant tout une prestation de serment qui confère à l'agent l'engagement solennel de respecter les règles de déontologie en relation avec ses missions.

La Commune porte connaissance au public que les personnes suivantes ont été assermentées par le Conseil communal: Christian Hofstetter, Raymond Jeanneret-Gris, Pierre-Alain Spycher, Jean-Daniel Gaberel, Alain Renaud, Daniel Magnin, Jean-Claude Tavernier, Olivier Cuhe, Jean-Louis Mettraux, Jean-Louis Voirol, Pierre Veuve, Daniel Weber, Francis Cavalier, Erik Lauper, Johnny Jutzi, Hafid Benbrahim, Patrick Sartori, Adam Pradyszczuk, Jean-Ulysse Niederhauser et Jean-Rolf Da Silva.

Ces personnes sont désormais autorisées à verbaliser les personnes qui ne respectent pas les règles liées à la gestion des déchets.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en septembre 2014,

- Gaberel Josiane et Bernard à Chézard-Saint-Martin leurs 50 ans de mariage;
- Stadelmann Eric à Dombresson ses 90 ans.

Nouveau bureau du Conseil général

En date du 30 juin dernier, le Conseil général a renouvelé son bureau pour l'année 2014-2015 de la manière suivante:

Présidente:	Anne Bourquard Froidevaux (PS)
Vice-président:	Pascal Truong (JLR)
Secrétaire:	Christine Ammann Tschopp (Verts)
Secrétaire-adjoint:	Jan Villat (JLR)
Questeurs:	Claudine Geiser (PLR) et Roby Tschopp (Verts)

Mise à ban des zones de stockage de bois de déchetage

Avec l'autorisation du président du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, l'administration des travaux publics et forêts met à ban, pour une durée indéterminée, les sites en lien avec le stockage de bois de déchetage.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer, de traverser et de stationner sur lesdits lieux. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site Internet de la Commune ou prendre contact avec l'administration des forêts au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Tailles des arbres et haies

Nous rendons attentifs les propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Pour rappel, le Service de Défense Incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4 m, largeur 3 m aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au 15 septembre 2014. Passé cette date, nous prendrons les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération aux frais des personnes concernées.

Vie pratique

Pour la sécurité des enfants: arrêtez-vous complètement devant le passage pour piétons

La rentrée scolaire est toujours un moment trépidant. Raison de plus, pour les conducteurs de véhicules, d'être très attentifs aux enfants, car ces derniers font partie des usagers de la route les plus vulnérables. Chaque année en Suisse, la police enregistre près de 2'000 accidents de la circulation impliquant des enfants jusqu'à 16 ans.

Les principales causes d'accidents chez les enfants de moins de 14 ans sont le manque d'attention, la distractibilité et une faculté de concentration lacunaire. Pour des raisons de développement, la perception des enfants est limitée. Ce n'est qu'à l'âge de 8 à 10 ans qu'ils prennent complètement conscience des dangers. Il faut donc que les autres usagers de la route soient particulièrement attentifs, surtout en période de rentrée scolaire.

Conseils:

- soyez particulièrement attentifs aux enfants au moment de la rentrée scolaire;
- arrêtez-vous complètement devant un passage pour piétons. Les enfants apprennent à ne traverser que lorsque les roues d'un véhicule sont complètement arrêtées;
- exercez le comportement de votre enfant dans la circulation routière dès l'âge de 2 ans;
- veillez à ce que votre enfant porte des vêtements clairs avec des couleurs vives;
- assurez-vous que votre enfant porte un équipement de sécurité (casque, protège-poignets, coudières et genouillères) lorsqu'il fait du vélo ou utilise un engin assimilé à un véhicule.

Vous trouverez plus d'informations et des brochures sur ce thème sur www.bpa.ch.

La Commission de police du feu recrute

Selon la loi sur la prévention contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012, la prévention dans ces domaines incombe aux communes. Les commissions de police du feu communales veillent à la conformité des constructions aux normes de protection incendie.

Au 31 décembre 2013, 6'250 bâtiments étaient dénombrés par l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) sur notre territoire. Ces édifices doivent être visités régulièrement, selon une périodicité variant de un à dix ans suivant leur affectation.

Afin de compléter notre Commission, nous recherchons des personnes qui ont envie de s'engager pour la prévention contre les incendies. Si vous avez de l'expérience dans les domaines de la prévention, de la défense incendie ou du bâtiment, ou tout simplement envie de vous investir pour cette activité, vous pouvez vous inscrire et obtenir des informations complémentaires auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à securite.val-de-ruz@ne.ch.

Manifestations

Festivités du Bicentenaire à Cernier

Les préparatifs des festivités du Bicentenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération, les 13 et 14 septembre prochains, vont bon train. Le Conseil communal souhaite ici remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui œuvrent dans ce but ainsi que toutes celles qui se sont d'ores et déjà annoncées pour donner un coup de main lors de cette commémoration.

Des aides complémentaires sont toujours souhaitées afin de garantir le meilleur déroulement possible de ces manifestations. Pour vous inscrire, toutes les informations figurent sur le site Internet de la Commune ou au 032 886 56 33.

Venez faire la «Fête la Terre» à Cernier les 23 et 24 août 2014

Ne manquez sous aucun prétexte les marchés de Fête la Terre qui se dérouleront sur le site d'Evlogia à Cernier les samedi 23 et dimanche 24 août. Bienvenue à la grande rencontre traditionnelle, festive et conviviale des mondes rural et citadin!

Au rendez-vous:

- stands divers de commerçants itinérants;
- restauration;
- musique;
- bonne humeur;
- et la traditionnelle parade le dimanche de 11h00 à 12h00.

A cette occasion, la Commune tiendra un stand sur les thèmes de la gestion et du traitement des déchets ainsi que sur la défense incendie au Val-de-Ruz. Vous pourrez:

- découvrir les faces cachées du littering (déchets sauvages) et du tri des déchets (durée de dégradation des déchets jetés dans la nature, pourquoi séparer le papier du carton?, pour quelle raison faut-il jeter à la poubelle le berlingot de lait?, etc.);
- occuper vos enfants avec des jeux ludiques sur le thème des déchets;
- obtenir des informations sur la réorganisation en cours et les missions du Service de Défense Incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR);
- profiter des animations avec camion-échelle et véhicule tonne-pompe durant les après-midis avec possibilité d'obtenir une photo souvenir sur place;
- nous poser toutes vos questions.

Soutenez cette belle manifestation et venez à notre rencontre afin de nous faire part de vos remarques, questions, suggestions, etc.